



COMMUNIQUÉ

Hausse de la tarification des services de garde

Gatineau, le 14 décembre 2017. – Suite à l'indexation du montant journalier maximal pour les services de garde en milieu scolaire, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a diminué les subventions allouées à la commission scolaire pour les élèves inscrits de façon régulière dans les services de garde. Par conséquent, la contribution journalière passera de 8,15 \$ à 8,20 \$ à compter du 1^{er} janvier 2018.

– 30 –

Source : Monsieur Patrick Courville
Secrétaire général
Service du secrétariat général et des communications
Tél. : 819 663-9221, poste 12101
Courriel : ssgc@cldraveurs.qc.ca